

THEMATIQUE : S'INITIER A LA PREVENTION DES RPS (RISQUES PSYCHOSOCIAUX)

NIVEAU : Initial Perfectionnement

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée, 7 heures de formation.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Directeur de site ou d'établissement, DRH, membres du CSE, SST, personnel représentant le groupe de pilotage. (8 à 12 personnes) maximum par groupe.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

PRE-REQUIS :

Au préalable, un rendez-vous est à prévoir, afin d'appréhender les conditions de mise en œuvre de la formation et de la positionner au regard des étapes de la démarche de prévention des risques professionnels.
Pour les participants, la maîtrise des connaissances de base en prévention des risques professionnels est recommandée.
Si cela n'est pas le cas, le formateur devra adapter son contenu pédagogique en conséquence.

INTERVENANTE : Laura Pollino (préventeur et formatrice santé-sécurité au travail)

LA VISEE DE LA FORMATION :

La prévention du stress et, plus largement, des risques psychosociaux doit s'inscrire dans une démarche d'évaluation des risques (rédaction du document unique) et d'élaboration de plans de prévention
Cette formation générale a donc pour objectif d'aider les préventeurs et les managers à connaître les facteurs de risques, les effets sur la santé, les conséquences pour l'entreprise des différents types de risques psychosociaux (stress, violences internes et externes, harcèlement, souffrance éthique, dissonance et charge émotionnelle, instabilité du travail) à prendre en compte le cadre législatif et réglementaire, à repérer et dépister les situations à risque, enfin à identifier les différentes types de prévention.
L'intérêt d'une démarche assurantielle dynamique est évident, permettant de viser une situation « gagnant-gagnant » car si les salariés souffrent, la qualité de la production et la rentabilité également.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Identifier les enjeux liés à la prévention en entreprise

Identifier les acteurs et pilotes d'une démarche de prévention des risques

Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets

Enumérer les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS

Savoir identifier et remonter une situation de stress au sein de son équipe

CONTENU DE LA FORMATION :

Matin

Comprendre les enjeux de la prévention : juridiques, économiques et financiers, sociaux et humains
La responsabilité de l'employeur en matière de risques et de risques psychosociaux
Les acteurs internes et externes de la prévention : leur rôle dans la démarche de prévention
Risques psychosociaux : comment les définir et les différencier
Qu'entend-on par RPS
Repérer les facteurs de RPS dans l'environnement de travail et leurs effets, leurs conséquences sur la santé

Après-midi

Focus sur le stress : identifier les effets et les conséquences sur les individus et les équipes
Repérer les signes de stress chez vos collaborateurs : psychologiques, physiques et comportementaux
Repérer les causes qui conduisent à l'émergence de RPS
Savoir remonter et alerter sur une situation de stress au sein de son équipe

METHODE PEDAGOGIQUE :

La pédagogie active et interactive, mise en œuvre tout au long de cette formation, utilise les représentations du groupe concernant les risques psychosociaux (RPS). Le formateur met en avant, le volontariat, le niveau de confidentialité, le centrage sur le travail. Puis à travers des exposés et débats émergera une vision consensuelle des RPS. L'analyse de cas permet d'aborder les étapes, les acteurs et les outils.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.
Évaluation pédagogique par un test d'évaluation d'après une vidéo de l'INRS : RPS au sein d'un cabinet d'assurance.
Analyse d'une situation de travail afin de trouver les pistes et les actes de prévention. Visualisation du film – Distribution d'une grille de réponses – correction et remise d'un corrigé type.
Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires un mois après la formation.

LA SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une attestation de stage et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.
Un support de cours sera remis sur une clé USB à chaque apprenant.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.